

## PREFACE

*Au moment particulier où, les blessures de la guerre cicatrisées, l'activité était intense dans tous les secteurs, les spécialistes ont compris la grande importance que présentait cette rencontre à Venise.*

*Les initiatives, nées de l'exceptionnel développement économique, n'avaient pas reçu en effet le soutien culturel nécessaire, soutien qui aurait répondu à l'urgence des temps et qui aurait été en mesure d'éclairer et de diriger ce développement monstrueux et incontrôlé.*

*Nous ne pouvons malheureusement pas déclarer que le fossé qui séparait le développement économique du progrès culturel a été comblé ces derniers temps: on doit cependant reconnaître que la culture cherche aujourd'hui à s'adapter au rythme vertigineux du progrès technique. Le contrôle de la situation est toutefois souvent plus apparent que réel, si bien qu'on assiste à des incohérences et à des incongruités: phénomènes qui provoquent chez l'homme un malaise pénible et profond et qui font penser à l'individu qu'il n'est qu'un objet que des forces incoercibles poussent en toutes directions.*

*Ces derniers temps et dans tous les pays on a senti combien ce fossé était dangereux et combien il était nécessaire que l'esprit contrôlât de nouveau le développement matériel; on a senti combien la digne conservation des biens culturels était nécessaire aux peuples: à chacun des peuples désirant perfectionner son propre humanisme et voulant être un chaînon solide de cette chaîne par laquelle on peut représenter la séquence historique des temps.*

*A cet égard les peuples représentant les civilisations les plus antiques ont reçu une dure et profitable leçon des pays qui n'ont obtenu que tout récemment leur indépendance, lesquels, immédiatement et malgré les très graves problèmes de première instance, se sont engagés et ont mis en évidence les nécessités inhérentes à la conservation de leurs biens historiques et culturels.*

*Les rencontres entre les responsables des Instituts intéressés, directement ou indirectement, à la vitalité des monuments du passé, sont — aujourd'hui — d'une importance fondamentale, car ce n'est qu'à travers ces « curiae » qu'on peut organiser une stratégie efficace de la sauvegarde, formuler des plans précis de défense et — chacun des participants confrontant ses propres expériences avec celles d'autrui — mettre à jour les techniques d'opérations.*

*La valeur culturelle des monuments du passé n'est pas une acquisition d'aujourd'hui: c'est au contraire une partie de l'héritage important que nous avons reçu de nos illustres prédécesseurs, à partir de Vico. L'appréciation de cette valeur se borna toutefois, jusqu'à nos jours, à une profession purement théorique. Les efforts de conservation du patrimoine monumental sont en effet un engagement récent qui distingue notre époque des précédentes.*

Le plus que nous sommes entraînés par l'expérience et sensibilisés par les connaissances plus grandes, le plus nous ressentons la nécessité de rendre la défense opérante et vigilante. Les nombreuses lacunes, les « vides » qui ont frustré ou au moins affaibli les intentions louables, nous démontrent qu'en reconnaissant seulement — ou surtout — la valeur culturelle des oeuvres du passé, on accomplit une reconnaissance partielle de l'effective valeur du monument.

L'utilisation de ces biens, comme condition qu'on ne peut ignorer et comme instrument de base de leur récupération, est une acquisition très récente qui a coïncidé avec la vérité éclatante que l'oeuvre de sauvetage est inopérante si on ne tient pas assez compte de l'incidence de la valeur économique du bien, avant et après son reclassement. D'où l'urgence d'examiner jusqu'au bout tous les facteurs qui concourent à la valorisation complète du monument, sans négliger, comme c'était le cas jusqu'ici, les répercussions économiques de l'oeuvre de sauvetage. Ce facteur économique, qui a constitué et qui constitue malheureusement encore le ressort de la spéculation qui a déterminé tantôt la destruction tantôt l'abandon des monuments, doit être à partir d'aujourd'hui le levier capable d'en assurer la vitalité.

L'élément de caractère urbaniste qui entre fatalement dans toute action de tutelle monumentale est d'une importance toute particulière pour la connaissance complète du monument et, par conséquent, chaque opération de restauration doit reconnaître la nécessité d'une vision exacte du contexte.

C'est là surtout la note nouvelle de notre période historique: note qui, quoique non exprimée par tous, a été toutefois l'élément le plus valable, même quand il était passé sous silence, de tout le travail accompli.

Le drame de la dénaturation des centres historiques, provoqué par le développement édiltaire peu harmonieux et par l'absence d'une solide préparation culturelle de la planification, est un phénomène répandu presque un peu partout. La dénaturation du paysage et des sites due à la propagation désordonnée des initiatives industrielles est, elle aussi, une tragédie commune.

Le manque de personnel spécialisé et l'urgente nécessité qui en suit de favoriser la préparation spécifique de ceux qui ont la responsabilité directe de la tutelle est également une des carences du moment que nous sommes en train de traverser à laquelle il est temps de remédier.

La façon dont on doit poser la législation de tutelle des biens culturels en se basant sur les exigences les plus valables d'un modèle de vie civil est un problème dont la solution ne peut être différée.

Ce sont là, sommairement, les problèmes qui ont surchargé la table de travail de notre Congrès. Il faut répondre sans délai à des questions extrêmement graves qui intéressent la vie d'aujourd'hui et surtout celle de demain, trouver une solution à des problèmes qui intéressent notre civilisation tout entière.

Ce Congrès des spécialistes de la tutelle suit à sept ans de distance notre première rencontre à Paris. Un remerciement particulier je tiens à exprimer au professeur Guglielmo De Angelis d'Ossat qui, en sa qualité de directeur général des antiquités et beaux-arts d'Italie, a offert de tenir à Venise le deuxième congrès et a mis à disposition les moyens nécessaires pour son organisation.

Dans le but de mettre à jour nos plans de travail, nous avons pu faire ici un bilan des expériences de ces sept années et contrôler quelles prévisions se sont réalisées, lesquelles ont été déçues et quels faits nouveaux sont intervenus. Nous avons pu entrevoir quelles modifications suggérer aux programmes de la tutelle, la

prise de connaissance du fait que le sauvetage des monuments du passé rentre dans la conception moderne de la civilisation de l'industrie et du bien-être et qu'à la valeur culturelle du monument il convient d'ajouter une autre valeur, de nature complètement différente mais qui n'est pas pour autant inconciliable, la valeur économique.

Pour une utilisation convenable (ce second aspect, mais non pas secondaire, du bien culturel) les experts du tourisme sauront, certes, nous guider, mais c'est aux experts de la tutelle qu'incombera la tâche de soupeser et d'étudier les initiatives pour l'exploitation la plus rationnelle, proportionnée aux exigences des monuments, de biens que l'on considérait comme pratiquement inutilisables. A ce propos, un chaleureux appel est adressé aux partisans de la priorité de la valeur culturelle dans la considération des monuments, aux « conservateurs » de profession ou par vocation, afin qu'ils cherchent à voir dans les nouvelles exigences économiques un auxiliaire et non pas un obstacle.

Nous devons nous convaincre que l'intransigeance avec laquelle on s'oppose à la réalité des choses ne nous aide pas: ne considérer que certains aspects d'un problème n'est pas un acte de courage et surtout ne sert point à résoudre le problème. C'est avec une chaleur égale toutefois qu'on doit s'adresser aux experts économiques afin qu'ils veuillent affronter la situation et l'observer en ne regardant pas par le gros but de la lunette mais en plaçant leur observatoire de telle façon qu'il leur permette de jouir d'une plus grande perspective et d'une plus ample vision.

Les résultats de cette rencontre à Venise sont, dans l'ensemble, de grande importance. Il suffit de rappeler la création du Conseil International des Monuments et des Sites — ICOMOS —, l'Institut qui constitue l'assise suprême dans le secteur de la restauration monumentale, de la conservation des centres historiques anciens, du paysage, des localités témoins de l'art et de l'histoire en général. L'Organisme doit veiller à la formation du personnel spécialisé, à son recrutement, à l'avancement dans la carrière, à l'utilité des échanges internationaux et doit également s'occuper de la constitution de Comités internationaux de secteurs capables de conseiller les Organisations internationales (UNESCO, Conseil de l'Europe, etc...) et les Etats qui en feraient la demande. Il a à sa disposition, pour atteindre ces buts, une revue spécialisée: « Monumentum ».

Avec l'ICOMOS, on a comblé une lacune dont tous les Pays se plaignaient et on a satisfait à une exigence ressentie par tous les organismes des secteurs de la tutelle.

Il faut par ailleurs reconnaître que le résultat le plus positif, et de loin, obtenu par cette assemblée a été la « Charte Internationale de la Restauration »: ce n'est pas un épisode culturel mais un texte de portée historique. Elle constitue, en effet, un engagement que personne ne pourra plus ignorer et à l'esprit de laquelle chaque spécialiste devra se tenir, s'il ne veut pas être considéré comme un hors-la-loi de la culture. La doctrine, ainsi codifiée, constitue aujourd'hui pour tout le monde un document inattaquable dont la validité s'affirmera toujours davantage dans le temps, et qui liera pour toujours le nom de Venise à cet événement historique. La Charte de Venise sera en effet désormais — dans le monde entier — le code officiel dans le secteur de la conservation des biens culturels.

Et voici maintenant le volume des Actes. Les sept ans qui séparent la date du Congrès de celle d'aujourd'hui sont bien longs, il est vrai: nous prions les intéressés de nous excuser et faisons appel à leur bienveillance pour leur deman-

*der de bien vouloir comprendre les difficultés qui ont ralenti la publication d'une oeuvre aussi importante, à laquelle ont collaboré des personnalités de tous les pays et de toutes les langues.*

*Au sujet des langues, il est opportun de préciser qu'en dehors de l'italien — langue du Pays organisateur du Congrès — le français et l'anglais ont été adoptés, car ce sont des langues de travail de l'UNESCO. Pour des raisons évidentes de caractère économique on a dû abandonner le projet d'employer également les deux autres langues officielles de l'UNESCO: le russe et l'espagnol, alors qu'on avait espéré tout d'abord les employer.*

*Nous sommes certains que le temps qui s'est écoulé entre le Congrès et la publication de ses Actes n'a pas diminué l'intérêt que présente ce volume.*

*On y trouvera que, d'un côté, les contributions des particuliers constituent en soi les points d'arrivée des expériences respectives de chacun, tandis que, d'un autre côté, les conclusions et les résultats des déductions des Rapporteurs des différentes sections dans lesquelles ont été répartis et articulés les travaux du congrès, servent à fixer le status quaestionis des études dans les divers secteurs, à déterminer des directives, à dénoncer des lacunes, à stimuler les recherches.*

*Dans l'espoir que les Actes du Congrès de Venise puissent dignement figurer aux côtés des précédents volumes qui rapportent la Conférence d'Athènes de 1932 et notre premier Congrès de Paris en 1957, nous souhaitons que la série puisse toujours plus dignement continuer pour documenter et témoigner le progrès scientifique des études sur la restauration, le développement et de la qualification des instruments législatifs et des forces opérantes dont les différents peuples disposent en faveur de la conservation, de la mise en valeur et de la réanimation de leur propre patrimoine historique, culturel et artistique.*

PIERO GAZZOLA